



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(88) Date de publication A3:
10.12.2014 Bulletin 2014/50

(51) Int Cl.:
E04B 7/16 (2006.01)

(43) Date de publication A2:
19.11.2014 Bulletin 2014/47

(21) Numéro de dépôt: **13194937.2**

(22) Date de dépôt: **28.11.2013**

(84) Etats contractants désignés:
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**
Etats d'extension désignés:
BA ME

(71) Demandeur: **Producciones Mitjavila, S.A.**
17730 Llers (ES)

(72) Inventeur: **Mitjavila, Raymond**
66600 Rivesaltes (FR)

(74) Mandataire: **Oficina Ponti, SLP**
C. Consell de Cent, 322
08007 Barcelona (ES)

(30) Priorité: **27.03.2013 ES 201330367 U**
27.03.2013 ES 201330363 U

(54) **Toiture à lames tournantes**

(57) Toiture (1) à lames tournantes (2), comprenant aux moins une poutre frontale (3) et une poutre postérieure (4) destinées à être disposées horizontalement, aux moins deux poutres latérales (5, 6) destinées à être disposées selon une direction de pente maximale et unies par leurs extrémités aux poutres frontale (3) et postérieure (4), plusieurs lames (2) adjacentes entre elles et parallèles aux poutres frontale (3) et postérieure (4), chacune montée sur un axe de rotation (7) disposé entre les poutres latérales (5, 6), les lames (2) étant unies à un profilé d'actionnement (8) commun à toutes les lames (2) et parallèle aux poutres latérales (5, 6), les lames (2)

pouvant se déplacer entre une position d'ouverture maximale dans laquelle elles présentent un écartement maximum entre elles et une position de fermeture dans laquelle le bord frontal de chaque lame (2) prend appui sur le bord postérieur de la lame (2) adjacente, dans laquelle les axes de rotation (7) sont disposés sur une extrémité inférieure des lames (2), et les points de liaison entre les lames (2) et le profilé (8) sont disposés sur l'autre extrémité des lames (2), de sorte qu'il est possible d'obtenir une grande étanchéité grâce à la disposition de joints d'étanchéité d'appui latéraux.

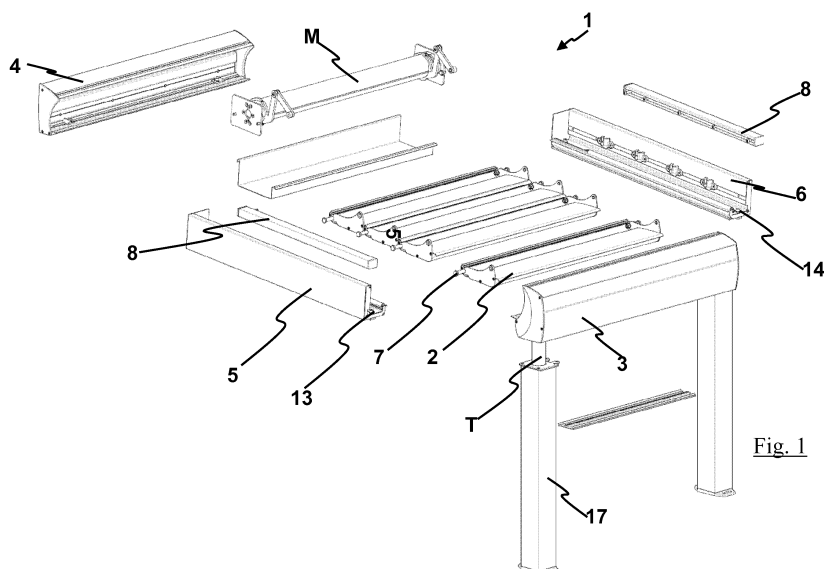


Fig. 1



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 13 19 4937

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
Y	JP H06 257355 A (SUZUKI TOSHIYASU) 13 septembre 1994 (1994-09-13) * figures *	1-14	INV. E04B7/16
Y	FR 2 947 845 A1 (BIOSSUN [FR]) 14 janvier 2011 (2011-01-14) * figures *	1-14	
A	AU 2007 237 309 A1 (STRATCO AUSTRALIA PTY LTD) 19 juin 2008 (2008-06-19) * figure 9 *	2	
A	ES 2 073 954 A1 (TECH MOVIL ESPANA S A [ES]) 16 août 1995 (1995-08-16) * figure 3 *	14	
Y	EP 0 155 242 A2 (GIGLI MARIO) 18 septembre 1985 (1985-09-18) * figures *	1-14	
Y	DE 36 40 376 A1 (WEIKERT DIETRICH [DE]) 1 juin 1988 (1988-06-01) * figures 1-4 *	1-14	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
Y	FR 2 701 977 A1 (MANENC CHRISTIAN [FR]; DESCAMPS GUY; GANGAROSSA BRUNO) 2 septembre 1994 (1994-09-02) * figure 3 *	1-14	E04B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 4 novembre 2014	Examineur Demeester, Jan
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			



Numéro de la demande

EP 13 19 4937

REVENDEICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt les revendications dont le paiement était dû.

☐ Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû ainsi que pour celles dont les taxes de revendication ont été acquittées, à savoir les revendication(s):

☒ Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû.

ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:

☐ Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.

☐ Comme toutes les recherches portant sur les revendications qui s'y prêtaient ont pu être effectuées sans effort particulier justifiant une taxe additionnelle, la division de la recherche n'a sollicité le paiement d'aucune taxe de cette nature.

☐ Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées, à savoir les revendications:

☐ Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications, à savoir les revendications:

☐ Le présent rapport supplémentaire de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications (Règle 164 (1) CBE)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 13 19 4937

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

04-11-2014

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
JP H06257355 A	13-09-1994	AUCUN	
FR 2947845 A1	14-01-2011	AUCUN	
AU 2007237309 A1	19-06-2008	AUCUN	
ES 2073954 A1	16-08-1995	AUCUN	
EP 0155242 A2	18-09-1985	EP 0155242 A2 US 4671023 A	18-09-1985 09-06-1987
DE 3640376 A1	01-06-1988	AUCUN	
FR 2701977 A1	02-09-1994	AUCUN	

EPO FORM P0480

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82